



**Commission de la coopération
transfrontalière et décentralisée**

2114 - Actions décentralisées

**Programme de coopération 2014 avec la
Région de Vidzeme (Lettonie) et subvention
pour le poste de coordonnatrice francophone
de la coopération Bas-Rhin - Vidzeme**

Rapport n° CP/2014/140

Service gestionnaire :

Service relations internationales - Cellule partenariats et solidarité internationale

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de présenter des premières orientations pour la coopération 2014 avec la Région lettone de Vidzeme et de proposer l'attribution d'une subvention à la Région pour le poste de coordonnatrice francophone de la coopération Bas-Rhin - Vidzeme.

Le Conseil Général est engagé dans un partenariat de coopération décentralisée avec la Région de Vidzeme, depuis avril 2005.

En mars 2012, un nouvel accord de coopération a été signé pour une durée de 3 ans (2012-2014), à l'occasion de l'opération « L'Alsace à Riga » et du déplacement d'une délégation bas-rhinoise.

En 2013, les échanges culturels se sont poursuivis autour du travail photographique de Reinis Hofmanis et, en matière folklorique, avec le déplacement du Groupe d'Art Populaire de Berstett, accueilli par le groupe de danse de Jaunpielbalga, en août 2013.

Le transfert d'expériences en matière de sentiers de randonnée et de tourisme de nature, lancé en 2010, s'est poursuivi et deux visites d'étude lettones dans le Bas-Rhin ont été organisées sur le thème de l'éducation scientifique dans le domaine de l'eau et de la production de jus de fruit et de cidre.

Pour l'année 2014, des projets de coopération ont déjà été élaborés avec nos partenaires lettons. Afin de permettre leur réalisation, il est proposé de reconduire la subvention à la Région de Vidzeme pour le poste de coordonnatrice francophone.

I. Fonctionnement du partenariat : financement du poste de coordonnateur francophone

Face aux difficultés de communication et à la multiplicité des interlocuteurs lettons, le Conseil Général avait souhaité, en 2006, contribuer financièrement à la mise en place d'un poste de coordonnateur francophone, en Lettonie, poste basé depuis 2010 au sein de l'administration régionale.

Conformément à l'accord de coopération Bas-Rhin-Vidzeme, signé en mars 2012, ce cofinancement est prévu sur une base dégressive.

Pour 2014, il est proposé d'attribuer à la Région de Vidzeme une subvention de 6 300 € destinée à couvrir en partie le salaire et les charges du coordinateur pour la période de janvier à décembre 2014.

II. Projets de coopération 2014

Il s'agit essentiellement pour 2014 de développer les échanges entre jeunes ainsi que les échanges d'expérience, en profitant de la nouvelle programmation européenne, dans la mesure du possible, tout en poursuivant les échanges en matière folklorique et touristique.

Ces actions de coopération répondent aux objectifs de la stratégie internationale départementale suivants :

- promotion de notre territoire,
- soutien à la mobilité des Bas-rhinois,
- contribution à la construction de l'Europe,
- enrichissement de nos pratiques professionnelles.

❖ Tourisme

- Poursuite de l'appui du Bas-Rhin au développement et à la valorisation des sentiers de randonnée en Vidzeme

❖ Culture, jeunesse, francophonie

- Accueil du groupe folklorique de Jaunpiebalga par le GAP de Berstett en juillet 2014
- Exposition sur le thème de l'eau à Valmiera en partenariat avec le Jardin des Sciences (Université de Strasbourg) (à l'étude)
- Echanges entre des collégiens bas-rhinois et des élèves du Lycée de Valmiera autour de la photographie (à l'étude).

L'opportunité d'un échange d'expériences en lien avec les projets phares du Conseil général et de Vidzeme est à l'étude (exemple de domaines d'intérêt commun : pratiques artistiques amateurs, TIC et silver économie, tourisme cyclable, sauvegarde des espèces protégées, systèmes de transports intelligents, chimie du Bois ...).

Par ailleurs, le nouveau Président de la Région de Vidzeme, M. Hardijs VENTS, pourrait être accueilli dans le Bas-Rhin courant 2014 (de préférence à l'occasion d'un événement départemental intéressant pour la Région de Vidzeme).

Ces premiers projets ainsi que l'attribution d'une subvention de 6 300 € pour le poste de coordonnatrice ont fait l'objet d'un avis favorable de la Commission de la Coopération Transfrontalière et Décentralisée, lors de sa réunion du 27 janvier 2014.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
29326	65-65738-041	6 300,00 €	6 300,00 €	6 300,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- approuve les grandes lignes du programme de coopération 2014 avec la Région de Vidzeme (Lettonie) ;

- décide d'attribuer à la Région de Vidzeme une subvention de 6 300 € pour le cofinancement de janvier à décembre 2014 du poste de coordonnatrice francophone de la coopération Bas-Rhin - Vidzeme, conformément au tableau annexé ;
- approuve la convention d'attribution de subvention jointe à la présente délibération et autorise le président du Conseil Général à signer cette convention.

Strasbourg, le 17/02/14

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL